

Elus, la forêt vous concerne !

ORDRE DU JOUR DE LA FORMATION

Le 18 octobre 2018 – Bédoin (84)

09h00 – 12h30

Objectifs : Inscrire la forêt dans son territoire et en faire un atout pour sa commune ● Identifier les acteurs du paysage institutionnel forestier et leurs rôles ● Identifier la place et le rôle décisionnel de l'élu vis-à-vis de son gestionnaire Office national des forêts

09h00 – 09h15 : **Accueil des participants**

09h15 – 09h35 : **Présentation de la formation**

Intervenants : Luc Reynard, Maire de la commune de Bédoin, Michel Grambert, Président des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

09h35 – 09h45 : **Tour de table**

09h45 – 10h05 : **Qu'apporte l'espace forestier sur votre territoire ?**

- Contexte/ échanges / retours d'expérience

10h05 – 10h20 : **Les chiffres clés de la filière forêt-bois dans le Vaucluse**

- La forêt au cœur de votre territoire : ressources forestières, valorisation du bois...
- Rappel sur les circuits de transformation du bois

10h20 – 10h35 : **Vos rôles et responsabilités vis-à-vis de la forêt**

- Propriétaire forestier, aménageur du territoire et prescripteur, le rôle des élus est multiple
- Maîtres d'ouvrage de bâtiments publics, les élus valorisent le bois dans la construction et les chaufferies bois

10h35 – 11h10 : **Les rôles et fonction des acteurs forêt bois**

- Les multiples acteurs du paysage institutionnel forestier : autant d'interlocuteurs pour les élus dans la conduite de leurs projets forêt bois
- Le réseau des Communes forestières, un réseau au service des élus pour leurs projets forêt-bois

- La certification forestière PEFC : un atout pour la reconnaissance de l'engagement de la commune dans la gestion de son patrimoine forestier

– PAUSE – 15 min

11h25 – 12h15 : **Le Régime forestier, cadre de gestion forestière pour les propriétés communales**

Rôle décisionnel de l'élu vis-à-vis de son gestionnaire Office national des forêts dans :

- la gestion de la forêt de la commune : le document d'aménagement, outil de pilotage des élus ;
- la commercialisation des bois communaux.

12h15-12h30 : **Clôture de la formation**

12h30 – 14h00 : **REPAS** – offert par l'Association des Maires de Vaucluse

Intervenants : Julien Lopez, chargé de mission Communes forestières et Isabelle Desmartin, Directrice adjointe des Communes forestières

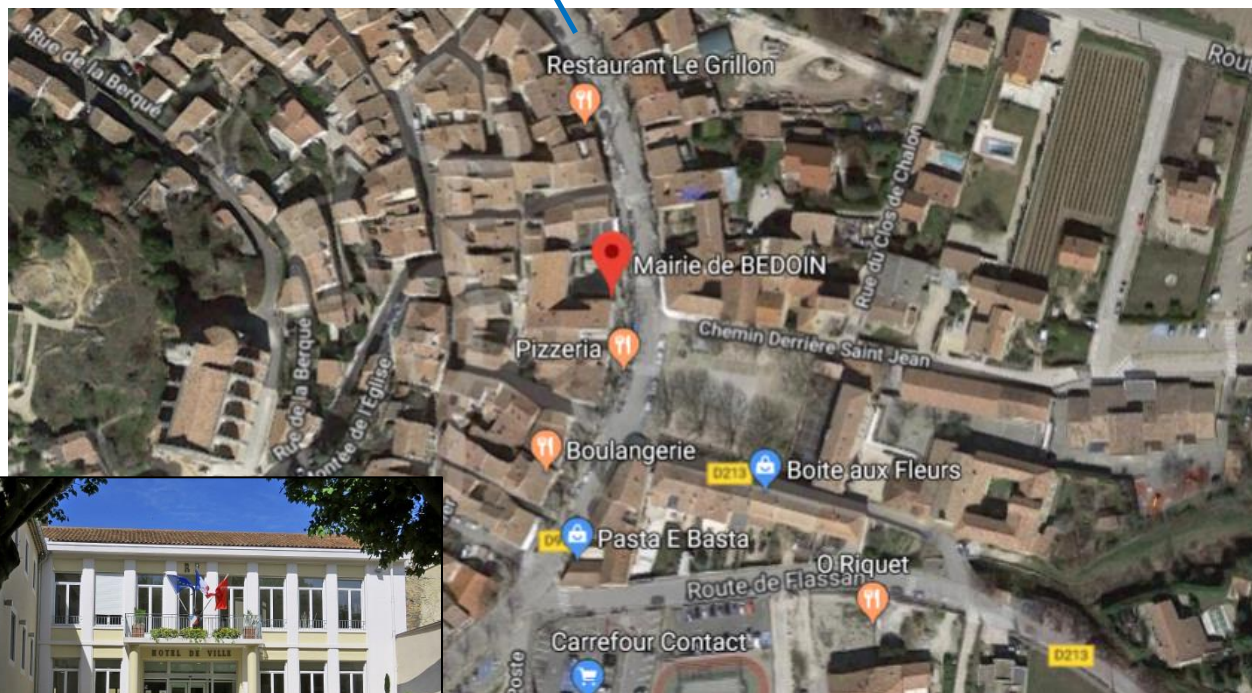
Les Communes forestières sont agréées organisme de formation par le Ministère de l'Intérieur.

LIEU DE LA FORMATION

Mairie - Salle du conseil municipal

301, Avenue Barral des Beaux
84410 BEDOIN

Malaucène



Flassan



COORDONNEES SUR PLACE

En cas de problème de dernière minute (empêchement, retard...), merci de contacter :
Julien LOPEZ / 06 37 23 79 93

Élus, la forêt vous concerne !

Jeudi 18 octobre 2018 – Bédoin (84)

Bulletin réponse

NOM : PRÉNOM :
COMMUNE/ORGANISME :
FONCTION :
ADRESSE :
TEL : FAX : Mail :

PARTICIPERA

NE PARTICIPERA PAS

À la formation du **18 octobre 2018**

SERA ACCOMPAGNÉ(E) DE

NOM : PRÉNOM :
FONCTION :

NOM : PRÉNOM :
FONCTION :

NOMBRE DE REPAS À PRÉVOIR :
(Repas offert par l'association des Maires de Vaucluse)

Merci de nous renvoyer ce bulletin par courrier ou de nous confirmer votre participation
par e-mail aux coordonnées inscrites dans le courrier ou par fax au **04 42 51 03 88**
avant le 16 octobre 2018